

La quête d'inclusion des femmes immigrantes vivant à Parc-Extension : les actions mises en oeuvre par l'organisme Afrique au Féminin pour contrer la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire

Isabelle Prud'homme et Mélanie Doyon

Volume 32, numéro 1, 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1099968ar>
DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1551>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)
2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Prud'homme, I. & Doyon, M. (2023). La quête d'inclusion des femmes immigrantes vivant à Parc-Extension : les actions mises en oeuvre par l'organisme Afrique au Féminin pour contrer la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire. *Revue Organisations & territoires*, 32(1), 32–54. <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1551>

Résumé de l'article

Cet article s'intéresse à l'organisme sans but lucratif (OSBL) Afrique au Féminin et aux actions menées pour contrer l'insécurité alimentaire vécue par les habitants et habitantes de Parc-Extension, à Montréal. Présent depuis plus de 30 ans dans le quartier, l'organisme ancre ses actions dans une volonté de lutte contre la précarité et l'exclusion des femmes le fréquentant, dont la majorité est issue de l'immigration. Nous nous sommes ainsi penchées sur les conditions de vie avec une recherche qui rend visible le vécu de celles qui se situent souvent en marge. Nous avons ensuite examiné les retombées de l'organisme, et ce, à travers les nombreux impacts résultant de la pandémie de COVID-19. Notre analyse révèle ainsi que diverses barrières systémiques augmentent la précarité vécue par les femmes et les rendent dépendantes des services d'aide alimentaire d'urgence offerts par Afrique au Féminin pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

© Isabelle Prud'homme et Mélanie Doyon, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Dossier spécial

La quête d'inclusion des femmes immigrantes vivant à Parc-Extension : les actions mises en œuvre par l'organisme Afrique au Féminin pour contrer la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire

Isabelle Prud'homme^a, Mélanie Doyon^b

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1551>

RÉSUMÉ. Cet article s'intéresse à l'organisme sans but lucratif (OSBL) Afrique au Féminin et aux actions menées pour contrer l'insécurité alimentaire vécue par les habitants et habitantes de Parc-Extension, à Montréal. Présent depuis plus de 30 ans dans le quartier, l'organisme ancre ses actions dans une volonté de lutte contre la précarité et l'exclusion des femmes le fréquentant, dont la majorité est issue de l'immigration. Nous nous sommes ainsi penchées sur les conditions de vie avec une recherche qui rend visible le vécu de celles qui se situent souvent en marge. Nous avons ensuite examiné les retombées de l'organisme, et ce, à travers les nombreux impacts résultant de la pandémie de COVID-19. Notre analyse révèle ainsi que diverses barrières systémiques augmentent la précarité vécue par les femmes et les rendent dépendantes des services d'aide alimentaire d'urgence offerts par Afrique au Féminin pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Mots-clés : Précarité, exclusion économique, insécurité alimentaire, femmes et organisme communautaire

ABSTRACT. This article focuses on the non-profit organization Afrique au Féminin and its actions to counter the food insecurity experienced by the residents of Parc-Extension, in Montreal. The organization has been present in the neighbourhood for more than 30 years, and its actions are rooted in a desire to fight against the precariousness and exclusion of the women who frequent it, the majority of whom are immigrants. We therefore looked at the living conditions of the women who are often on the margins of society, through research that makes their experiences visible. We then examined the effects of the organization through the numerous impacts resulting from the COVID-19 pandemic. Our analysis reveals that various systemic barriers increase the precariousness experienced by women and make them dependent on the emergency food aid services offered by Afrique au Féminin to support themselves and their family.

Keywords: precarity, economic exclusion, food insecurity, women, community organization

Introduction

Le 10 mai 2020, alors que le Québec, comme l'ensemble de la planète, entrait dans ce qui allait être appelé la première vague d'infection de la COVID-19, un article du quotidien *La Presse* s'intéressait à l'isolement vécu par les résidents et résidentes de Parc-Extension (Ducas et Chamberland, 2020). Les journalistes amenaient le

lectorat à travers ce quartier où le pourcentage de personnes nouvellement arrivées au pays est très élevé et où la maîtrise d'une des deux langues officielles représente un défi. Ce quartier connaît en effet des réalités singulières : la proportion de familles y est élevée, 69 % des adultes ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et 38 % de la population vit avec un faible revenu (comparativement à 21 % pour l'île de Montréal)

^a Diplômée, Département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Professeure, Département de géographie, Université du Québec à Montréal

(Centraide du Grand Montréal, 2020). Les journalistes s'intéressaient notamment au travail de l'organisme sans but lucratif (OSBL) Afrique au Féminin. Ils indiquaient que le contexte extraordinaire de la pandémie avait fait tripler le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire offert par l'organisme, en plus de bousculer les autres services proposés.

À la suite des mesures de prévention émanant de l'état d'urgence, divers impacts et contrechocs ont affecté les citoyens et citoyennes. Les fermetures de lieux d'emploi ont provoqué une augmentation du taux de chômage, un repli sur soi et une précarisation des individus (Santé Montréal, 2022). La Ville de Montréal enregistrait une portion importante de sa population aux prises avec un stress lié à la pandémie. Les statistiques de la Ville illustrent l'ampleur des impacts sur la population :

À Montréal, deux personnes sur cinq ont perdu leur emploi ou ont vécu une diminution importante de revenu.

À Montréal, une personne sur vingt déclare avoir manqué de nourriture, à cause d'un accès limité à l'épicerie ou par manque d'argent. La majorité de ces personnes n'avait jamais vécu une telle situation avant la pandémie.

Plus de gens vivent seuls à Montréal qu'ailleurs au Québec ou au Canada. Il est plus difficile de maintenir ses relations sociales lorsqu'on vit seul, obtenir du soutien peut représenter un défi plus important.

Montréal compte aussi un grand nombre de familles monoparentales, qui doivent faire face à de multiples défis. Pensons, par exemple, au télétravail lorsqu'il faut s'occuper des enfants, ou de les faire garder lorsqu'on est un travailleur essentiel. (Santé Montréal, 2022, s. p.)

Les femmes constituent un groupe social plus vulnérable aux conséquences de la pandémie : perte d'emploi, emplois dans les secteurs essentiels et donc à risque de contracter la maladie, surcharge

familiale, violence au sein des ménages et précarité accrue (Couturier et Fortin, 2021; Nicolas, 2021; Tircher et Zorn, 2020). Ainsi, ces éléments donnent à penser que les populations immigrantes, notamment les femmes issues de l'immigration, ont été touchées de manière plus importante que le reste de population par la pandémie et par l'état d'urgence.

Cependant, peu de travaux ont documenté cette situation, comme peu de travaux documentent la situation des femmes immigrantes en général (Cloutier, 2005; Gauthier, 2015). Selon Francequin (2010), les recherches menées sur cette population sont le plus souvent guidées par l'utilitarisme et par l'interventionnisme. Différentes chercheuses (Cloutier, 2005; Francequin, 2010; Pierre, 2005) soulignent la méconnaissance et le manque de reconnaissance des savoirs des femmes issues de l'immigration et des réfugiées ainsi que des conditions dans lesquelles celles-ci investissent et habitent le Québec.

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, nous avons souhaité aller à la rencontre de ces femmes immigrantes et mobiliser leurs connaissances. Pour ce faire, nous nous sommes intéressées à l'organisme Afrique au Féminin, dont il était question dans l'article de Ducas et Chamberland (2020) publié dans *La Presse*. Nous nous sommes demandé : comment les actions d'Afrique au Féminin, qui visent notamment à réduire l'insécurité alimentaire vécue dans le quartier Parc-Extension, agissent particulièrement sur la situation des femmes ? Cette question a orienté notre recherche.

Notre hypothèse était que la précarité et l'exclusion sont plus importantes chez les femmes très majoritairement issues de l'immigration, et que ces phénomènes ont été grandement exacerbés avec la pandémie. À travers cette question et cette hypothèse, nous investissons le champ des besoins, des rôles et des différences de genre dans la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire. Ce questionnement croise également le genre aux responsabilités et aux rôles que jouent les participantes fréquentant Afrique au Féminin dans l'approvisionnement et l'accessibilité alimentaires pour elles-mêmes et pour leur famille.

Sur le plan scientifique, la recherche permet de mieux comprendre les retombées sociales d'un organisme communautaire féministe et contribue à produire des connaissances « “à partir de vies marginalisées” ; c'est-à-dire “exiger des sciences une ouverture constante aux positions/visions minoritaires ” » (Clair, 2016, p. 71).

Afin de répondre à cette question, nous avons, d'une part, cherché à mieux comprendre les difficultés que vivent les femmes fréquentant Afrique au Féminin en ce qui a trait à la précarité, à l'exclusion et à l'insécurité alimentaire. D'autre part, nous nous sommes penchées sur les modalités d'intervention de l'organisme en la matière auprès des femmes le fréquentant. Il aurait été quasi impossible de faire abstraction de la pandémie, qui survenait au moment de la recherche. Ainsi, l'analyse rend compte de ses effets sur la situation des participantes et sur les actions de l'organisme.

L'article s'organise comme suit : dans la première partie, nous présentons les principaux éléments du cadre conceptuel sur lequel s'appuie notre recherche. Les concepts de précarité, d'exclusion et de sécurité alimentaire sont définis. Dans la seconde partie, nous décrivons le contexte territorial dans lequel œuvre Afrique au Féminin et nous présentons l'organisme lui-même ainsi que la méthodologie empruntée dans le cadre de notre étude de cas. Dans les troisième et quatrième parties, nous exposons les résultats obtenus concernant la précarité, l'exclusion et l'insécurité alimentaire des femmes fréquentant Afrique au Féminin, puis discutons de ces résultats ainsi que des mesures mises en œuvre par l'organisme pour contrer ces difficultés.

1. Cadre conceptuel

Dans le cadre de cette recherche, trois principaux concepts sont mobilisés afin de guider notre réflexion. L'étude prend ainsi appui sur les notions de précarité, d'exclusion et de sécurité alimentaire, dont il est question dans la section suivante.

1.1 La précarité

Ulysse (2009) définit la précarité comme « un ensemble de thématiques plurielles et complexes – chômage, pauvreté, exclusion, inégalités – qui témoignent de son caractère multidimensionnel et de sa capacité de fédérer une diversité de processus et de situations dans le domaine social, politique, économique et culturel » (p. 82).

Selon Sordes-Ader et Tap (2002), celle-ci peut entraîner diverses conséquences sur les individus :

La situation de précarité est avant tout un combat contre des agressions dont la diversité est soulignée par le manque d'argent induisant des déséquilibres de l'alimentation, des économies sur le chauffage ou sur les vêtements, une débrouille perpétuelle entre les huissiers et les banques, de la violence au sein du monde du travail, une menace perpétuelle de chômage, un éloignement de l'environnement familial ou social, un environnement urbain dégradé, le poids de situation d'échecs scolaires et de déqualification sociale. (p. 3)

La précarisation, en tant que processus, engendre, selon Pierret (2013), des « déficits des ressources culturelles, sociales et économiques [qui] sont à l'origine des précarités et par voie de conséquence de la grande pauvreté » (p. 309). Selon Loisly (2000), une transition s'est effectuée d'une précarité rurale, traditionnelle et ouvrière, vers une précarité urbaine et périurbaine touchant les personnes exclues du marché du travail, les jeunes et les familles monoparentales. Ainsi, la précarité touche la base de la cohésion sociale : l'emploi, l'école, le logement, la famille et les garderies (Boucher et Noiseux, 2018; Sordes-Ader et Tap, 2002).

De leur côté, Klein et ses collègues (2011) constatent une croissance des inégalités sociales causée par le système capitaliste produisant des inégalités territoriales : « La richesse et la pauvreté étant inégalement réparties dans l'espace à cause de la localisation différentielle des investissements

publics et privés et de la concentration de l'accumulation du capital» (p. 15). Enfin, la précarité peut également s'illustrer à travers l'absence de services adaptés pour les individus, donc une incapacité d'exercer des loisirs et ainsi de s'épanouir dans la collectivité (Labbé et collab., 2007).

1.2 L'exclusion

L'exclusion d'un individu peut être de natures diverses. Selon Mathieu (1997), il existe une interrelation constante entre les causes sociales, économiques et territoriales de l'exclusion.

L'exclusion sociale

D'abord, l'exclusion de nature sociale renvoie à des obstacles, à des pertes et à une dégradation dans les conditions de vie des individus (Castel, 1995; Mathieu, 1997). Ce processus crée des fractures dans le tissu social en ce qui a trait aux fréquentations différenciées des individus (Di Méo, 2012). En effet, pour Mathieu (1997), la dynamique sociale d'inclusion et d'exclusion révèle d'importantes dichotomies :

L'exclusion implique des ruptures, celle entre travailleurs et chômeurs – le chômage de longue durée menant à la fin des droits et donc à la grande pauvreté et éventuellement à la misère –, celle entre hommes et femmes, entre individus en bonne santé physique et mentale et handicapés physiques et mentaux, celle entre intégrés, assimilés, socialisés et exclus (pauvres, nouveaux pauvres, grands pauvres comme les déracinés et les migrants, misérables), enfin entre les différentes catégories de pauvres et les misérables. (paragr. 12)

Selon Castel (1995), la transformation des « règles du social et de l'économie » influence les individus d'une façon dynamique et singulière. Elle peut conduire à une marginalisation au sein de l'espace et de la société. L'exclusion sociale peut entraîner l'isolement, le repli sur soi et faire entrer un individu dans une spirale de désocialisation (Popay et collab., 2008).

L'exclusion économique

En ce qui concerne l'exclusion de nature économique, elle démontre, selon le Social Exclusion Knowledge Network, l'échec des systèmes en place qui empêchent la participation pleine et entière d'une partie des individus à la société (Adam et Potvin, 2017). Klein et Champagne (2011) signalent que certaines fractures sont provoquées par le capitalisme, qui renforce les inégalités sociospatiales et économiques et qui induit les processus d'appauvrissement et d'exclusion. Les secteurs économiques bien connectés sont des lieux de production. Néanmoins, les secteurs productifs déclassés concernent :

Des groupes importants de résidents (liés à des groupes ethniques, à des groupes d'âge ou à des statuts civiques) qui ne s'inscrivent pas dans la nouvelle économie et qui se concentrent dans les quartiers ou des zones qui, pour cette raison, sont dévitalisés, perdant leurs sources d'emploi et leur capacité d'assurer une qualité de vie acceptable à leurs résidents. (Klein et Champagne, 2011, p. 15)

Ainsi, la dimension économique de l'exclusion concerne l'accès au marché du travail et aux ressources de base nécessaires à un épanouissement (p. ex., le logement, la nourriture, des vêtements appropriés), mais aussi, plus généralement, le milieu de vie dans lequel évoluent les personnes (Popay et collab., 2008).

L'exclusion territoriale

Quant à l'exclusion de nature territoriale, elle engendre des « rapports sociaux et spatiaux [...] en constante dichotomie entre l'intérieur et l'extérieur, espace public et privé, la représentation spatiale féminine et masculine, ceux-ci ayant des impacts dans l'utilisation du spatial » (Guy, 2013, p. 160). Ainsi, il existe des mécanismes (Mathieu, 1997) qui œuvrent et instaurent des phénomènes d'exclusion érigeant des « murs invisibles » générateurs de marginalisation et de rapport à l'espace « plus intenses, complexes et variés » (Di Méo, 2012, p. 108). Ceux-ci limitent l'accès aux ressources, aux droits et aux capacités de toutes et de tous à mener une vie saine (Ramadier, 2007).

Adam et Potvin (2017) constatent quant à eux que certaines caractéristiques, qui interagissent continuellement (p. ex., le genre, l'identification à celui-ci et l'ethnicité), influencent les capacités des individus à se sentir à l'aise dans certains espaces. Cette situation se manifeste également lors de rapports sociaux inégaux ou de relations au territoire affectant spécifiquement un individu ou un groupe social (Mathieu, 1997; Popay et collab., 2010). Mathieu (1997) indique que le territoire est également vecteur d'exclusion, mais « qu'il y a sous-estimation du rôle des espaces et des lieux de vie dans le vécu et dans le processus individuel de l'exclusion » (p. 6).

Toujours selon Mathieu (1997), une territorialisation négative des services, de l'emploi et des espaces de rassemblement est un vecteur d'exclusion. Ainsi, certains sentiments de crainte et de peur envers des lieux non fréquentables (Guy, 2013) peuvent conduire des femmes à changer de parcours ou à cesser de fréquenter un espace particulier.

1.3 L'insécurité alimentaire

Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2018) :

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. (p. 175)

Selon l'organisme, celle-ci repose sur quatre grands piliers :

1. *La disponibilité* : Elle renvoie à la présence de commerces dédiés à l'approvisionnement alimentaire. Cela signifie également que l'offre alimentaire est adéquate et présente sur un territoire donné.
2. *L'accessibilité* : Elle se subdivise. D'une part, elle inclut les dimensions physiques et économiques pour considérer « la capacité des résidents à accéder aux aliments nécessaires à une saine alimentation sans avoir à parcourir des distances qui auraient un effet dissuasif ou qui

en rendraient l'accès trop onéreux » (Doyon et Klein, 2019, p. 4) :

- *L'accessibilité physique*, essentielle, considère l'échelle géographique, l'état et l'évolution de la productivité agricole. Ainsi, la question d'accès n'est pas réductible à la distance au marché. De multiples facteurs interviennent (p. ex., l'âge de l'individu, la condition physique, un déplacement avec enfant) et représentent des obstacles non négligeables (Enriquez et Klein, 2019);
 - D'autre part, *l'accessibilité économique* renvoie notamment à la capacité financière d'un individu à se procurer des aliments en quantité suffisante, et à l'adéquation entre le prix de ceux-ci et les moyens financiers dont il dispose. Cette dimension révèle que la faiblesse du revenu et la pauvreté ont un lien avec l'insécurité alimentaire (Doyon et Klein, 2019). Plusieurs facteurs interviennent dans cette comptabilisation, par exemple la capacité de s'acheter un titre de transport collectif nécessaire pour effectuer les emplettes (Shaw, 2006).
3. *L'utilisation* : Elle renvoie aux capacités corporelles d'optimisation des aliments et aux bonnes pratiques alimentaires afin de favoriser un rapport nutritif et énergétique adéquat (FAO, 2018). Il s'agit ainsi d'avoir accès à une nourriture fiable, nutritive et équilibrée.
 4. *La stabilité* : Elle renvoie à la stabilité dans le temps de ces trois dimensions afin d'assurer une constante sécurité alimentaire de l'individu (FAO, 2018).

Janin et Dury (2012) soulignent l'existence d'une importante différence dans la sécurité alimentaire des individus d'un même noyau familial : « Il est devenu banal de rappeler que la sécurité d'un ménage peut être ponctuellement assurée sans que celle d'un individu le soit durablement, compte tenu des différences de genre, d'âge » (p. 286). Ces auteurs mentionnent que ces facteurs peuvent influencer la quantité de nourriture prévue et perçue. Tarasuk (2001b) précise cette différence de genre dans l'insécurité alimentaire :

Les femmes économiquement défavorisées mentionnent généralement qu'elles se privent d'aliments pour en laisser plus à leurs enfants durant les périodes de pénurie grave [...]. Ce comportement est aussi souligné dans des études faisant état d'un apport alimentaire de moins bonne qualité chez les femmes à faible revenu comparativement à celui de leurs enfants. (p. 21)

De son côté, Santibanez (2018) indique que « l'insécurité alimentaire est amplifiée également par le manque d'information simple et fiable sur l'alimentation pour pouvoir faire des choix éclairés » (p. 9). Ainsi, les enjeux de sécurité alimentaire risquent de subsister chez les immigrants récents, malgré la disponibilité d'aliments. Des barrières linguistiques peuvent jouer un rôle important sur la santé par manque d'information, de compréhension et de connaissance (Girard et Sercia, 2013). Cela peut être abordé à travers le concept de littératie alimentaire, soit « de détenir des compétences pour acheter l'aliment, pour lire les étiquettes, pour comprendre l'importance des sources alimentaires locales » (Boire, 2020, p. 7).

Enfin, Touzard et Temple (2012) mentionnent que « la dimension culturelle ou religieuse de l'alimentation participe à la construction d'identités et de normes sociales qui font partie de droits humains » (p. 295). Il importe donc d'offrir des aliments compatibles avec les coutumes et les connaissances des diverses communautés afin de

favoriser une sécurité alimentaire (Girard et Sercia, 2013). Ainsi, de nombreuses dynamiques de différenciation sociale et culturelle sont présentes dans l'acte de s'alimenter (Girard, 2013). Pour de nombreuses personnes, manger du porc constitue une violation morale. Pour d'autres, la base de l'alimentation est le riz, le pain ou le maïs (Girard et Sercia, 2013). Il est intéressant de s'attarder aux différences culturelles pouvant avoir des impacts sur la sécurité alimentaire vécue puisque l'inadéquation entre l'offre, les besoins et les connaissances alimentaires des communautés peut engendrer des constats d'insuffisance du système en place (Doyon et Klein, 2019).

2. Contexte territorial, étude de cas et méthodologie

2.1 Le quartier Parc-Extension

Afrique au Féminin, l'organisme qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche, est situé et intervient essentiellement dans le quartier de Parc-Extension, au nord-est de l'île de Montréal, dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (voir carte 1). Le quartier est délimité au nord par l'autoroute Métropolitaine, à l'ouest par le boulevard de l'Acadie, où une clôture le sépare de la ville de Mont-Royal, au sud et à l'est par la voie ferrée du Canadien Pacifique. Au total, 28 845 personnes habitent ce territoire de 1,6 km², ce qui fait de Parc-Extension le quartier le plus dense de l'île de Montréal (Centraide du Grand Montréal, 2020).



Carte 1 – Localisation et utilisation du sol du quartier Parc-Extension

La carte 1 montre également que le quartier est fortement résidentiel (en jaune sur la carte). En effet, seulement 14 % du territoire est à vocation industrielle ou commerciale. La majorité des immeubles sont des duplex et multiplex de 4 à 12 logements (Favretti, 2011). Centraide du Grand Montréal (2020) indique : « Malgré le coût moyen des appartements nettement plus bas que la moyenne montréalaise, une forte proportion (40 %) des ménages locataires du quartier consacrent plus de 30 % de leurs revenus au loyer » (p. 3), soit au-delà de la limite d'abordabilité définie par Statistique Canada (2016). De plus, 17,1 % des résidents et résidentes de Parc-Extension considèrent habiter un logement de taille insuffisante,

comparativement à 8,6 % pour les Montréalais (Statistique Canada, 2017a, 2017b). En outre, Parc-Extension est :

Dans le peloton de tête des quartiers montréalais quant à l'importance de la pauvreté : 38 % des résidents ont un faible revenu et 38 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans des ménages à faible revenu. (Centraide du Grand Montréal, 2020, p. 3)

Le tableau 1 montre le caractère familial et appauvri de Parc-Extension. Par ailleurs, deux fois plus de résidents de Parc-Extension n'ont pas de diplôme d'études secondaires, par rapport à Montréal.

%	Parc-Extension	Ville de Montréal
Familles		
Famille	71,2	63
Famille monoparentale	31,2	32
Niveaux de revenu		
Faible revenu	38	21
Enfants (- de 18 ans) vivant dans un ménage à faible revenu	38	23
Pauvreté chez les 65 ans et +	43	21
Éducation		
Ne possède pas de diplôme d'études secondaires	34	17

Tableau 1 – Profil social de la population de Parc-Extension
Source : Données provenant de Centraide du Grand Montréal (2020)

Le tableau 2 compile quant à lui les niveaux et la provenance de revenu des résidents et résidentes de Parc-Extension et de la Ville de Montréal, selon le genre. On observe notamment que le revenu global à Parc-Extension est de 10,9 % inférieur à

celui de Montréal. Il révèle également qu'il existe un écart économique important entre les habitantes du quartier et de Montréal; les femmes de Parc-Extension sont moins actives dans le marché de l'emploi.

	Parc-Extension	Ville de Montréal
Revenu		
Individuel après impôt 2015 (\$)	44 737	50 227
Revenu du marché (%)	71,1	84,5
Revenu d'emploi (%)	62,2	69,8
Transferts gouvernementaux (%)	28,9	15,5
Hommes		
Revenu du marché (%)	77,9	89,1
Revenu d'emploi (%)	68,8	73,9
Transferts gouvernementaux (%)	22,2	10,9
Femmes		
Revenu du marché (%)	62,8	79,2
Revenu d'emploi (%)	54,2	64,9
Transferts gouvernementaux (%)	37,2	20,8

Tableau 2 – Profil économique de la population de Parc-Extension
Source : Données provenant de Statistique Canada (2017a, 2017b)

Enfin, Parc-Extension est également unique en ce qui a trait au profil de sa population :

Le quartier se démarque par l'importance de sa population immigrante : 57 % de la population est immigrante et 90 % sont issues de la première ou de la deuxième génération, ce qui représente les plus fortes proportions de tous les quartiers montréalais. Reconnu pour sa diversité culturelle, Parc-Extension conti-

nue d'être un secteur de choix pour les nouveaux arrivants (10 %). (Centraide du Grand Montréal, 2020, p. 3)

Parc-Extension est, toujours selon Centraide du Grand Montréal (2020), le quartier le plus diversifié du Québec en ce qui a trait aux pays d'origine des personnes y habitant, avec plus de 75 nationalités. Cette grande diversité ethnoculturelle se traduit également sur le plan linguistique : 69 % de la

population a une langue maternelle autre que le français et l'anglais, et 10 % est allophone.

2.2 L'organisme sans but lucratif Afrique au Féminin

Au Québec, différents groupes communautaires jouent un rôle de premier ordre dans l'accueil et l'inclusion de personnes issues de l'immigration (Cloutier, 2005). Afrique au Féminin est du nombre. Fondé en 1986 et établi depuis 1990 dans le quartier de Parc-Extension, l'OSBL se préoccupait, à l'origine, des difficultés d'intégration sociale et économique des femmes d'origine africaine dans la société québécoise (Afrique au Féminin, 2021). Or, en raison de la diversité ethnoculturelle du quartier, Afrique au Féminin est progressivement devenu un lieu de rencontre pour toutes les femmes, sans égard à l'âge, à la langue parlée, à la religion pratiquée et à l'appartenance ethnoculturelle.

La mission de l'organisme est donc de :

Soutenir les femmes immigrantes dans l'amélioration de leurs conditions de vie et faciliter leur intégration au Québec. Il s'agit de les aider à sortir de l'isolement et les outiller afin de favoriser leur autonomie pour une meilleure prise en charge individuelle et collective. Afrique au Féminin est un centre pour les femmes qui veulent tisser des liens, vivre en harmonie avec elles-mêmes, partager leurs difficultés et mettre en commun leurs expériences et solutions. On y accueille toutes les femmes et on répond à leurs besoins (écoute, soutien, accompagnement et référence). (Afrique au Féminin, 2021, s. p.)

2.3 La méthodologie

Le présent article découle d'une recherche plus large effectuée dans le cadre d'une maîtrise en géographie (Prud'Homme, 2022). Il s'agissait pour

nous de comprendre d'une part la situation de précarité, d'exclusion et d'insécurité alimentaire des participantes d'Afrique au Féminin et d'autres part les effets des actions de l'organisme sur la situation des femmes. L'étude de cas a ainsi été privilégiée car elle se caractérise « par un souci de rendre compte, selon plusieurs perspectives, de la complexité de la réalité d'une situation qu'on veut comprendre. Elle correspond [...] à une multiplicité de regards jetés sur un cas » (Mongeau, 2008, p. 85). L'approche globale de la femme, et notamment de la femme issue de l'immigration, d'Afrique au Féminin était mieux à même, selon nous, d'éclairer une question complexe comme celle de l'insécurité alimentaire. Ainsi, trois modalités de cueillette de données ont été mises en place.

D'abord, de l'observation participante en tant que bénévole a été effectuée, une journée par semaine (8 h 30 à 15 h), pendant 19 mois, soit de juillet 2020 à février 2022. Le bénévolat était effectué lors de l'aide alimentaire. Des observations concernant les denrées et le nombre de paniers distribués ont pu être faites et compilées dans une grille. Cette étape a également permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme, le contexte dans lequel s'inscrit son action ainsi que les interactions entre participantes, bénévoles et travailleuses.

Ensuite, 12 entretiens semi-dirigés ont été effectués auprès des employées d'Afrique au Féminin ainsi que de divers partenaires de l'organisme (voir Tableau 3). Parmi ces entretiens, 11 ont été réalisés à distance (plateforme Zoom), alors que 1 a été fait en présence. D'une durée moyenne de 51 minutes, les entretiens ont été retranscrits et l'information a été organisée grâce au logiciel Nvivo. Les extraits présentés dans les pages suivantes proviennent des employées (E) et des partenaires (P). Le tableau suivant présente la structure générale des entretiens.

Employées	Partenaires
Profil de la personne répondante	Profil de la personne répondante
Exclusion des participantes	Exclusion des participantes
Précarité vécue	Précarité vécue
Constat d'insécurité alimentaire	Constat d'insécurité alimentaire
Ancrage territorial et appartenance à l'organisme	Ancrage territorial et appartenance à l'organisme
Organisation de l'organisme	

Tableau 3 – Thèmes abordés lors des entretiens par catégorie de répondante

Enfin, un court sondage en français et en anglais a été réalisé le 29 juin 2021 auprès des bénéficiaires des paniers de dépannage alimentaire. Il a été complété par 21 personnes, ce qui représente un taux de participation de 16 %. L'objectif du sondage était de mieux comprendre les difficultés d'approvisionnement, d'accès physique et économique ainsi que de connaissances des produits alimentaires des bénéficiaires. Les répondants et répondantes devaient sélectionner les quatre énoncés qui correspondaient le mieux à leur situation alimentaire. Nous pouvons supposer que le faible taux de participation au sondage s'explique notamment par une méconnaissance des deux langues et/ou de l'analphabetisme.

Si la recherche se base avant tout sur les informations recueillies dans le cadre des entretiens, l'observation participante et le sondage ont permis de valider l'authenticité et la cohérence des propos recueillis, et d'en assurer une interprétation plus juste.

3. L'exclusion, la précarité et l'insécurité alimentaire des femmes fréquentant Afrique au Féminin

Dans cette section sont décrites et explicitées les situations de précarité, d'exclusion et d'insécurité alimentaire que connaissent les femmes fréquentant l'organisme Afrique au Féminin, du point de vue des employées et des partenaires interviewés. L'influence de la pandémie sur celles-ci est également discutée.

3.1 Le cercle vicieux de la précarisation

Les résultats de recherche montrent que la précarité des femmes fréquentant Afrique au Féminin relève de causes variées. Tout de même, pour la plupart des répondantes, cette précarité résulte avant tout des difficultés liées à l'emploi, notamment à l'instabilité de celui-ci. En effet, plusieurs doivent débiter en tant que bénévoles, saisonnières ou stagiaires. Le statut migratoire joue à cet égard un rôle important. Ainsi, 10 des 12 répondantes expliquent que les actions du milieu communautaire luttant contre la précarité se bornent à plusieurs obstacles de la part des individus les plus isolés par un manque de connaissance des services offerts.

D'une part, les barrières linguistiques et le manque de financement des organismes ne permettent pas d'employer des personnes parlant toutes les langues pratiquées, ce qui empêche l'inclusion et la compréhension des actions par tout le monde. D'autre part, les barrières communautaires signifient, selon une intervenante, que des fractionnements demeurent et qu'on observe un manque de concertation dans certaines actions entre les collègues de travail ou encore avec les partenaires de l'organisme, malgré des améliorations récentes (E8). D'autres répondantes mentionnent la faible reconnaissance, voire la non-reconnaissance de l'expérience en emploi, des formations et de l'éducation. Une personne interviewée donne un exemple :

Parce qu'au Québec, l'expérience professionnelle ne te permet pas un emploi. Il y a un monsieur qui est arrivé un jour d'Afrique du Nord et il était un docteur et ici, il n'arrive

pas à travailler [comme médecin]. Il est allé faire taxi. On ne comprend pas. Alors que chez lui, il était en train de faire des chirurgies [...], il arrive, on dit qu'on ne reconnaît pas le même métier. (E1)

La précarité des femmes est également amplifiée par le rôle que celles-ci jouent au sein du noyau familial. Comme le montre Chicha (2012), dans certains cas, une priorisation de la reconnaissance des diplômes des membres d'une famille doit être faite et, souvent, ceux de l'homme ont préséance, malgré les compétences de la femme. De plus, les obligations familiales, les rôles de genre et le poids des traditions limitent les possibilités des femmes de rejoindre le marché du travail.

La nécessité de retourner sur le marché du travail peut en outre mener à deux situations qui ont été remarquées par les intervenantes rencontrées, mais aussi par la recherche. En effet, Bellemare (2015) montre que l'ensemble du processus de recherche d'emploi peut conduire à une baisse de l'estime de soi, à une remise en question, voire à une dépression suivant un manque d'accès au marché du travail ou l'occupation d'un emploi en deçà de ses compétences. De plus, l'absence de diplôme et la non-reconnaissance des acquis contribuent à la mise en place de ce qui est qualifié de « ghetto de l'emploi féminin dans le *care* » par différentes chercheuses (Bellemare, 2015; Chicha, 2012; Yerochewski, 2014). Les femmes se retrouvent à occuper des postes de gardienne d'enfants ou d'aides-soignantes, s'organisant au mieux dans une réorientation professionnelle sans salaire élevé ni diplôme (Yerochewski, 2014). L'enfermement des femmes dans certains secteurs considérés comme non prioritaires (Fillieule, 2008) conduit à une dépréciation de la « valeur » de leur travail.

En plus de la précarité économique, 9 personnes rencontrées indiquent que les personnes qui fréquentent Afrique au Féminin vivent une précarité en habitation, qui s'exprime notamment par le partage d'un même logement par plusieurs familles afin de diminuer les coûts, ce qui peut engendrer des problèmes de surpopulation. Une personne rencontrée mentionne également les

difficultés liées au contexte familial pour l'obtention d'un logement décent. En effet, selon cinq répondantes, certains propriétaires ne veulent pas de famille ni d'enfants dans leurs appartements. Ainsi, une famille monoparentale ou sans statut de résidence, allophone ou en recherche d'emploi – ce qui est la situation de bon nombre de personnes fréquentant Afrique au Féminin – est souvent discriminée du parc locatif et a de la difficulté à trouver un appartement salubre et abordable (P3).

La précarité en habitation se traduit également par l'occupation de logements insalubres, par exemple des infestations de punaises de lit et de souris ainsi que la présence de moisissure : « C'est quelque chose qui affecte tout le quartier » (E2).

Enfin, une autre dimension de la précarité en habitation que vivent les personnes fréquentant Afrique au Féminin ayant été relevée par les répondantes concerne le fait de ne pas disposer d'un mobilier adapté aux besoins des locataires. Une répondante donne un exemple ayant été donné quasi mot pour mot par une autre répondante :

Il y a une dame qui m'a dit un jour : « *I put my clothes on the floor and my baby sleeps on them.* » J'ai dit : « Quoi? Au Canada, *you put your clothes on the floor and your baby sleeps there?* » Elle dit : « *Yeah, because me no work, me no job.* ». « Donc tu mets ton habit par terre, comme ça, et ta fille dort dessus. Et vous, vous dormez où? » Tu vois, ce sont des témoignages pareils qui sont très touchants. Au Canada, des gens dorment par terre. C'est inadmissible, inadmissible. (E1)

Pour la moitié des répondantes, la précarité en habitation des personnes fréquentant Afrique au Féminin est accentuée par le coût élevé du loyer et par le fait que celui-ci a grandement augmenté au cours des dernières années (P3). Aussi, l'attrait de Parc-Extension crée une compétition pour l'accès au logement sur le marché locatif. En effet, 9 des 12 personnes rencontrées indiquent que l'arrivée de nouvelles populations, surtout la population étudiante fréquentant le nouveau campus MIL de l'Université de Montréal, contribue à la hausse des loyers et à l'exclusion des familles du marché

locatif. Une intervenante fait quant à elle le parallèle entre l'augmentation du prix des logements et l'aide sociale, qui, selon elle, est insuffisante (E2). La quasi-totalité de cette aide est utilisée pour payer des loyers en croissance, sans que celle-ci soit bonifiée. Cette situation crée une pression sur les autres dépenses, notamment celles pour la nourriture (E3).

En outre, la pandémie a eu des impacts colossaux sur la précarité, aux dires des intervenantes. Selon plusieurs, tout est devenu pire qu'avant en raison des ralentissements administratifs, des annulations de services pour enfants (E5), des pertes d'emploi, de la peur de contracter le virus dans un métier considéré comme essentiel (E8), d'un passage d'activités présentielles vers le virtuel et d'une augmentation du prix des denrées essentielles (E2), ce qui amplifie la précarité vécue par les femmes fréquentant l'organisme.

3.2 Des situations d'exclusion marquées, mais à nuancer

Dans le cadre de cette recherche, nous avons cherché à comprendre les situations d'exclusion et d'inclusion que vivent les participantes d'Afrique au Féminin. Nous nous sommes notamment intéressées à l'exclusion économique, sociale et territoriale. Si, d'un point de vue conceptuel, la précarité et l'exclusion sont distinctes, bien que souvent liées, dans les entretiens, les réponses liées à leur dimension économique se confondent de manière importante. Aussi, afin de limiter les redondances, notre propos sur l'exclusion économique a été abrégé.

3.2.1 L'exclusion économique

L'exclusion économique des femmes fréquentant Afrique au Féminin est considérée comme importante par l'ensemble des répondantes et comme le principal type d'exclusion. La majorité identifie le statut migratoire comme la principale barrière à l'inclusion au marché du travail. Les personnes ayant un statut de réfugiée et de demandeuse d'asile doivent attendre l'obtention d'un numéro d'assurance sociale et un permis de travail pour occuper un emploi.

Par ailleurs, les personnes réfugiées n'ont pas accès aux garderies subventionnées, ce qui leur impose une contrainte supplémentaire. De plus, en date de juillet 2022, le gouvernement caquiste est toujours en litige pour annuler la décision de la Cour du Québec de permettre à nouveau aux enfants de demandeurs d'asile d'avoir accès aux garderies subventionnées (Gervais, 2022). Ainsi, le statut de résidence parfois non régularisé est, selon une personne interviewée, une barrière parfois infranchissable qui mène à une impossibilité à faire partie de la main-d'œuvre du Québec (E5).

De plus, les nouveaux arrivants font souvent face à une non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle. Selon une répondante, même avec un permis de travail ou d'études, tous et toutes doivent passer par les manufactures, les champs ou les travaux domestiques pour subvenir aux besoins de base de leur famille (E1). La difficulté de trouver un emploi peut aussi être associée, selon quelques répondantes, à une discrimination à l'embauche, au sexisme ou au racisme de la part de l'employeur. D'autres concernent les barrières linguistiques, légales ou encore religieuses, qui influencent les capacités des participantes à accéder au marché du travail (E4, E5, P2).

En définitive, tous ces facteurs interviennent et influencent les capacités des femmes à se trouver un emploi, à le conserver et, donc, à accéder au marché du travail (E4).

3.2.2 L'exclusion sociale

L'ensemble des répondantes mentionnent l'isolement des individus comme facteur d'exclusion sociale. Le fait de changer de milieu de vie entraîne une perte totale du réseau d'entraide familiale et communautaire. Une intervenante souligne la continuité dans l'exclusion :

Je pense que les deux sont reliées – exclusion économique et sociale – parce que si on n'a pas d'emploi et qu'on est à la maison tout le temps, eh bien, nécessairement, on a moins de soutien social aussi. Donc, ce sont deux piliers de l'intégration qui sont interreliés. (E4)

De plus, l'isolement et le repli sur soi doivent être mis en relation avec les capacités financières des personnes fréquentant Afrique au Féminin. Celles-ci sont souvent amenées à devoir prioriser le bien-être familial et les besoins essentiels, au détriment d'activités qui contribueraient à leur inclusion sociale et à la fréquentation territoriale.

En outre, les barrières linguistiques, grand facteur d'exclusion économique, sont rapportées par trois répondantes pour expliquer l'exclusion sociale, car « elles ont toujours besoin de quelqu'un pour aller quelque part : docteur, CLSC, école » (E3, P2).

3.2.3 L'inclusion et l'exclusion territoriales des individus

Les données recueillies font apparaître différentes dimensions de l'inclusion et de l'exclusion territoriales, selon différentes échelles. En effet, les répondantes réfèrent à l'exclusion des résidents et résidentes de Parc-Extension par rapport au quartier lui-même, mais aussi à d'autres échelles géographiques; à l'exclusion de personnes qui souhaiteraient habiter le quartier; et, enfin, à l'exclusion du quartier lui-même vis-à-vis des autres quartiers montréalais.

En ce qui concerne l'inclusion et l'exclusion des personnes, les données recueillies témoignent d'une situation nuancée. La moitié des employées confirment l'existence d'un isolement interpersonnel dans le quartier. Selon les répondantes, cela est dû aux fractures idéologiques et au cloisonnement du quartier, qui influencent la fréquentation du territoire. De plus, les personnes issues d'une même communauté ethnolinguistique demeurent ensemble par affinité. Cela crée des difficultés de regroupement et d'appartenance des personnes issues de communautés ethnolinguistiques plus minoritaires au sein du quartier (P3, E4, E6).

Tout de même, selon les personnes interviewées, certaines relations se tissent entre les communautés culturelles grâce à la proximité territoriale. Les commerces culturels et les lieux de culte jouent en cela un rôle particulièrement important. Une employée raconte : « Quand je suis arrivée ici au

Canada [...], toutes les choses [étaient présentes dans le quartier] : l'épicerie, les temples, les voisins, les voisines [...]. J'ai trouvé mes amies [...] quand j'étais à l'école pour les cours de français » (E3).

Selon une autre intervenante : « Parc-Extension est un petit monde à part » (E1). Cela renforce l'inclusion des personnes dans le quartier. Trois employées renchérissent en affirmant que l'adaptation au Québec est simplifiée lorsqu'on réside dans Parc-Extension. En effet, en raison du caractère multiculturel du quartier, certaines informations sont traduites en plusieurs langues et l'offre de services est multilingue. Malgré certaines traductions offertes, les barrières linguistiques constituent une difficulté commune menant à la non-fréquentation de certains lieux sans l'accompagnement d'une personne maîtrisant la langue.

L'utilisation du transport en commun est donnée en exemple par plusieurs intervenantes comme étant une barrière importante à la fréquentation du territoire. Une personne raconte cette anecdote :

Juste la semaine dernière, je parlais avec quelqu'une. Elle disait qu'elle voulait juste être capable de visiter son amie qui était à l'hôpital. [...] Mais elle ne pouvait pas faire ça parce qu'elle ne pouvait pas communiquer avec la personne à l'hôpital. Elle a appelé plein d'organismes, mais elle ne sait pas qui appeler pour voir s'il y a une personne qui peut aller avec elle pour faire la traduction. (P3)

En outre, si Parc-Extension présente différents attraits pour les nouveaux arrivants, il apparaît de plus en plus difficile pour eux d'y trouver un logement. En effet, l'embourgeoisement que connaît le quartier depuis quelques années fait augmenter le coût de la vie et des loyers, et exclut les personnes à faible revenu ou nouvellement arrivées au Canada (P2).

Quant à l'utilisation du territoire par les femmes fréquentant Afrique au Féminin, elle est centrée sur Parc-Extension, dans les repères qu'elles ont créés dans leur quotidien, selon sept intervenantes. Les

difficultés demeurent importantes tant pour fréquenter les quartiers adjacents et l'île de Montréal que pour sortir de la métropole.

Enfin, les répondantes mentionnent l'exclusion de Parc-Extension par rapport aux autres quartiers et à la ville. Les barrières physiques séparant Parc-Extension des quartiers adjacents renforcent l'enclavement du territoire et de sa population. Des clôtures limitant les déplacements actifs vers le quartier Villeray (E8) et l'autoroute 40, le boulevard de l'Acadie et le chemin de fer constituent des obstacles.

3.3 L'insécurité alimentaire : avant tout une conséquence des difficultés économiques

Dans le cadre de nos entretiens, nous avons cherché à comprendre la situation de l'insécurité alimentaire à travers les différentes dimensions préalablement définies. La disponibilité alimentaire est, selon les répondantes, adéquate dans le quartier de Parc-Extension. En effet, les intervenantes indiquent la présence de plusieurs commerces spécialisés en divers types de cuisine. Toutefois, certaines répondantes ont mentionné l'absence de grandes surfaces dans le quartier. De plus, la moitié des intervenantes parlent du soutien alimentaire microcommunautaire, grandement facilité par les applications WhatsApp ou Facebook. Les dons et les surplus de nourriture sont partagés. Ces réseaux d'entraide, qui ont été très sollicités en raison de la pandémie, sont constitués de plus de 325 femmes qui interagissent constamment (E3, E5, E8).

Certains problèmes d'accès physique ont tout de même été rapportés. Des difficultés de déplacement vers les commerces alimentaires ou jusqu'au

centre de dépannage alimentaire sont notamment éprouvées par les personnes âgées. Marcher avec des provisions constitue, pour ce segment de population, un obstacle à la sécurité alimentaire.

Toutefois, unanimement, les répondantes identifient l'accessibilité économique aux aliments comme le principal obstacle à la sécurité alimentaire du quartier. Sept répondantes mentionnent que les moyens financiers dont disposent les individus et les familles ne permettent pas de se nourrir adéquatement. Cette situation est exacerbée pour les familles plus nombreuses (E7) ou monoparentales (E4). Une intervenante fait le lien avec la crise du logement et l'insécurité alimentaire : « Juste payer le loyer, ça a maintenant augmenté beaucoup. Maintenant, il reste peu d'argent pour manger. Il y a beaucoup de gens qui viennent au dépannage, beaucoup. À peu près 300 personnes » (E3).

Enfin, des 21 réponses obtenues au sondage, 12 personnes indiquent qu'elles fréquentent le dépannage depuis la pandémie, principalement pour des raisons économiques : le prix des denrées a trop augmenté et les pertes d'emploi ont été significatives. La figure 1 montre les raisons données lors du sondage pour expliquer le recours à l'aide alimentaire. Les trois plus importantes concernent l'accessibilité économique (soit le budget limité pour l'achat de nourriture), le manque de nourriture en attendant la prochaine distribution de denrées (puisque ces personnes ne sont pas en mesure d'en racheter suffisamment) et le prix trop élevé des denrées. Il est également possible de remarquer que la distance à parcourir représente un frein important à l'accessibilité aux denrées.

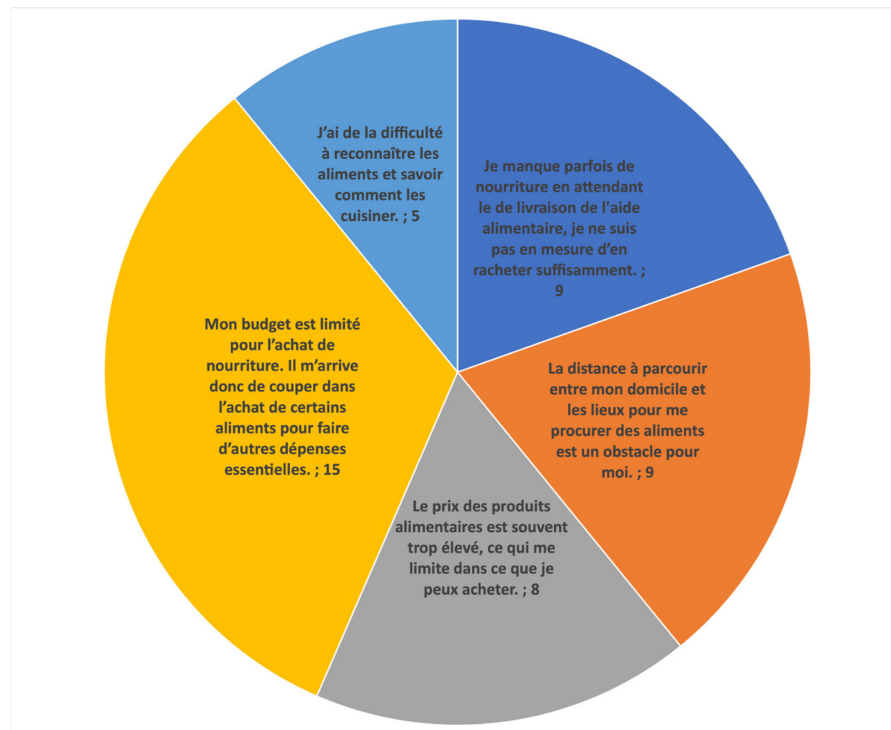


Figure 1 – Raisons expliquant le recours à l'aide alimentaire des personnes fréquentant Afrique au Féminin
Source : Prud'homme (2022)

Nous avons plus spécifiquement cherché à savoir si et pourquoi, selon les répondantes, la sécurité alimentaire différait entre les femmes et les hommes. De manière générale, les distinctions ayant été faites concernent les couples hétérosexuels. Ainsi, 8 des 12 personnes rencontrées affirment que les femmes ont un vécu différent concernant l'insécurité alimentaire. Selon la moitié des répondantes, les femmes ont la charge morale de nourrir la famille. Ces extraits d'entretien témoignent de cette situation :

- « [La femme] est la personne qui est responsable : les enfants, le mari, la maison » (E2).
- « Elles sont les femmes de la maison; c'est elles qui cuisinent. Elles cuisinent pour toute la famille. Si elles n'ont pas les ingrédients pour cuisiner, elles ne peuvent pas cuisiner, donc il y a cette pression pour nourrir toute la famille » (E5).
- « La femme a la contrainte morale d'assurer un plat de nourriture à son enfant. Si l'enfant n'a pas mangé, la femme ne peut se reposer » (E9).

Plusieurs répondantes font plus largement un lien avec des difficultés liées au genre. Les femmes vivraient plus de précarité financière (E4, P2), ce qui se répercute sur leur accès aux aliments.

Enfin, la présence d'un service de dépannage alimentaire permet de conclure à la présence d'insécurité alimentaire dans le quartier Parc-Extension. Cette insécurité a des impacts qui vont au-delà de la dimension alimentaire; elle nuit à l'intégration et à l'épanouissement des femmes fréquentant l'OSBL. Nos résultats corroborent ainsi ceux obtenus dans d'autres recherches voulant que certaines « vulnérabilités structurelles des ménages » (p. ex., la monoparentalité, la précarité de l'emploi, la faiblesse du réseau d'entraide, le manque de ressources pour l'achat des aliments et le statut migratoire) affectent la sécurité alimentaire (Fafard St-Germain et Tarasuk, 2018; Racine, 2003; Vinet, 2019).

4. Actions mises en œuvre par Afrique au Féminin

Afrique au Féminin intervient de multiples façons auprès de femmes issues de l'immigration. Le centre a été créé par et pour elles. Au fil des années, des arrivées et des événements, l'OSBL a adapté ses actions afin de répondre à leurs besoins. Nous nous sommes intéressées aux actions mises en œuvre afin de diminuer la précarité des femmes, de favoriser leur inclusion à la société ainsi que d'améliorer leur sécurité alimentaire et celle de leur famille.

4.1 Réduire et pallier la précarité

Pour la majorité des personnes rencontrées, Afrique au Féminin agit sur de multiples dimensions. Selon une intervenante : « Afrique au Féminin est un centre complet, qui traite des enjeux des femmes au complet, pas juste de la petite enfance, pas juste un centre alimentaire » (E6). Sa mission d'entraide, d'adaptation et d'accueil est donc au cœur d'une volonté assumée d'aider les femmes dans l'ensemble de leur vécu.

L'exemple cité maintes fois dans les entretiens et également observé lors du dépannage hebdomadaire est le soutien offert gratuitement aux femmes enceintes qui fréquentent le centre pour les activités ou pour le panier alimentaire. Afrique au Féminin prend rendez-vous avec la femme pour lui offrir des couches, des aliments pour bébé et des jouets, dans le but d'aider la future maman dans sa prochaine étape de vie où, selon les intervenantes, une précarité plus grande du noyau familial peut être vécue.

La mission et les façons de fonctionner de l'organisme ont été mentionnées par plusieurs comme étant spécifiquement adaptées à sa clientèle. L'ensemble des employées de l'organisme sont des femmes, ce qui rend les discussions sensibles plus sécuritaires (E5). De plus, elles sont issues de l'immigration (E2). Ainsi, elles peuvent mieux comprendre comment la personne se sent, ce qu'elle vit et les enjeux qu'elle rencontre. La majorité des intervenantes mentionnent les bénéfices entourant l'embauche d'individus provenant des

communautés ethnoculturelles et ethnolinguistiques du quartier. Les gens le fréquentant peuvent souvent communiquer dans leur langue maternelle. La proximité culturelle des intervenantes et les services multilingues sont relevés dans 11 entretiens comme un avantage pour l'organisme : « Il y a beaucoup de soin pris d'amener ces gens de communautés linguistiques pour pouvoir créer un contact face à face avec les personnes isolées, avec les personnes analphabètes » (E4).

L'organisme Afrique au Féminin, adapté aux situations des femmes professionnelles immigrantes africaines, connaît encore aujourd'hui du succès, avec une clientèle plus diversifiée, car les services se sont ajustés aux vécus pluriculturels. Néanmoins, l'OSBL ne dispose pas des moyens pour prévenir et agir en amont des difficultés. Le centre apparaît en constante réaction et en lutte pour faire reconnaître les spécificités des besoins de sa clientèle.

La singularité de la précarité éprouvée par les femmes fréquentant l'organisme et par leur famille nécessite des mesures appropriées. Afrique au Féminin a été capable de s'adapter suivant plusieurs constats de mesures mal adaptées pour les personnes immigrantes. Or, certaines mesures gouvernementales n'ont pas la même flexibilité et chaque cohorte de nouvelles arrivantes fait face aux mêmes failles du système.

4.2 Favoriser l'inclusion

En ce qui a trait à l'exclusion des participantes, Afrique au Féminin a mis en place des programmes d'aide et des ressources pour tenter de pallier les difficultés économiques vécues par les participantes. D'abord, des mesures ayant pour objectif de contribuer à l'adaptation des femmes à leur milieu de vie et au marché du travail ont été mises en place, par exemple les cafés-rencontres, les séminaires sur divers sujets (finances, aide à l'immigration), le bénévolat aux diverses activités comme expérience de travail (E2, E8), les cours de français et d'informatique ainsi que la création d'un poste contractuel de six mois comme premier emploi (à la suite de l'abolition du poste permanent de secrétaire à l'organisme). Ensuite, des actions sont mises en œuvre afin d'atténuer,

voire de pallier les conséquences de l'exclusion, par exemple la clinique d'impôt gratuite (E1, P1), le dépannage alimentaire (E1) et le dépannage en meubles (E4).

Le fonctionnement de la halte-garderie est identifié par sept personnes comme un succès de conciliation entre la réalité familiale, le statut de résidence et le fonctionnement de l'OSBL. Il y a une modulation du tarif de la garderie en fonction de la situation familiale. Aussi, si le parent vient pour une activité offerte par Afrique au Féminin (p. ex., la francisation ou le bénévolat au dépannage alimentaire), le service de garderie est offert gratuitement. La halte-garderie permet aux enfants de socialiser et contribue au bon fonctionnement, dès l'entrée à l'école : « On commence à la garderie à montrer les premiers mots de français, les habitudes qui sont différentes de la nôtre. Je monte une routine d'adaptation » (E6). Pour les parents, le service de garderie permet de sortir de l'isolement, ce qui favorise par le fait même l'intégration à d'autres activités offertes par l'organisme (E1, E6).

Du point de vue de l'inclusion sociale, Afrique au Féminin est porteur et fiduciaire du projet Parent Agent Multiplicateur (PAM), identifié par plusieurs répondantes comme agissant spécifiquement sur l'inclusion sociale. Il s'agit d'un projet de quartier constitué de parents et de résidents de Parc-Extension qui ont des connaissances sur le quartier ou qui veulent s'impliquer (E8). Le but est de faire connaître aux nouveaux arrivants les services leur étant offerts afin qu'ils et elles puissent en profiter. C'est à travers plusieurs activités, dont le porte-à-porte, et par des rencontres informelles que les PAM renseignent les personnes plus isolées à propos des services offerts par le centre, mais aussi plus généralement ceux présents dans le quartier. Toutefois, la pandémie a eu d'importants impacts sur le projet PAM, et Afrique au Féminin a dû cesser pendant plusieurs mois le porte-à-porte (E2).

Enfin, le jumelage entre des femmes nouvellement arrivées et des habitantes de plus longue date est un exemple d'activité favorisant la fréquentation de divers lieux (p. ex., les musées et les restaurants). Ces activités contribuent à l'inclusion

sociale par les liens qui se tissent entre plusieurs femmes, mais également promeuvent l'inclusion territoriale grâce à la fréquentation de nouveaux lieux.

4.3 Diminuer l'insécurité alimentaire

Afrique au Féminin offre du dépannage alimentaire depuis sa création. En temps normal, c'est-à-dire avant la pandémie, 125 paniers étaient distribués hebdomadairement. Plus de la moitié des intervenantes indiquent que le service aide à obtenir une nourriture variée et saine. La bonification du service par l'achat hebdomadaire de près de 2000 \$ de denrées a pour but d'offrir une plus grande variété d'aliments. Des oignons, des patates, de la salade et divers fruits de saison sont achetés, puis redistribués en grande quantité dans les paniers alimentaires.

Au-delà de l'ampleur des besoins à combler, un autre défi se pose à l'organisme. En effet, les personnes fréquentant Afrique au Féminin sont de culture, de religion, de pratique culinaire et de régime alimentaire divers. Les intervenantes rencontrées se disent sensibles à cette réalité et offrent, par exemple, un panier standardisé sans viande. Les bénéficiaires disposant d'un sac réfrigéré peuvent ensuite aller choisir la viande qu'elles consomment avec une quantité plus importante de bœuf et de poulet, selon leur préférence.

Le choix des denrées achetées par l'organisme est également fait en fonction de la diversité culturelle et culinaire. Il s'agit d'acheter des aliments connus et utilisés dans toutes les cuisines (p. ex., oignons, patates et oranges) (E3). Néanmoins, plusieurs personnes sondées indiquent ne pas reconnaître ou ne pas savoir comment préparer certains aliments distribués dans les paniers ou en vente dans les commerces d'alimentation.

Pour diminuer l'insécurité alimentaire vécue par les femmes et leur famille, des activités allant au-delà du dépannage alimentaire sont mises en œuvre par l'organisme (p. ex., des formations avec des nutritionnistes favorisant l'apprentissage et le développement de saines habitudes de vie ainsi que des ateliers de cuisine).

De plus, lors des journées de bénévolat effectuées à l'organisme, nous avons pu observer que les rencontres participantes chez Afrique au Féminin permettent le partage de connaissances et de façons d'utiliser les denrées distribuées et inconnues pour certaines. Par exemple, les aliments plus transformés ainsi que certains fruits et légumes moins communs sont généralement moins appréciés que les tomates, les épinards et les avocats. Cependant, grâce à la présence de bénévoles de cultures et de parcours variés, le partage de recettes se fait de façon informelle et peut constituer un des premiers pas vers l'inclusion, qui entame le processus d'intégration dans la communauté.

Toutefois, la pandémie a imposé une importante réorganisation du dépannage hebdomadaire, qui a dû se faire à l'extérieur pendant quelques mois. Pour respecter la distanciation physique, l'organisme s'est installé dans le hall d'entrée du Centre William-Hingston. Ces adaptations ont permis de maintenir le service alors que la population demandeuse a plus que triplé, parfois même quadruplé (E2) en raison de la pandémie, des pertes d'emploi et de la précarisation des individus. En effet, depuis le début de la pandémie en mars 2020, plus de 350 paniers sont offerts chaque semaine; il a même atteint le nombre inégalé de 415. La distribution du grand panier de Noël de décembre 2020 a également constitué un record : 625 paniers ont trouvé preneur. Afin de faciliter l'accès à l'aide alimentaire, Afrique au Féminin a aboli, pendant les 15 premiers mois de la pandémie, les frais de 2 \$ pour le service et l'inscription préalable pour l'obtention d'un panier.

Plusieurs répondantes ont également mentionné la livraison aux personnes âgées mise en place en réaction aux mesures d'isolement et de confinement résidentiel comme ayant amélioré de manière significative l'accessibilité physique au service de dépannage. Dès mars 2020, environ 100 paniers ont été livrés chaque semaine aux personnes malades, isolées ou vivant avec certaines limites physiques. L'accès à l'aide alimentaire est donc renforcé depuis cette période. Cette mesure palliative et pérenne offerte par l'organisme s'inscrit dans un renforcement positif de l'accès et la disponibilité des denrées pour une plus grande partie de population.

Les intervenantes rencontrées considèrent toutefois que le service offert ne s'attaque pas à la racine du problème : le manque d'emploi, donc de revenu. Comme Vinet (2019) et Tarasuk (2001a), les intervenantes rencontrées se questionnent sur les causes du problème et sur les objectifs du dépannage alimentaire. En effet, selon Vinet (2019) :

Les ressources d'aide alimentaire sont davantage palliatives, elles ne peuvent pas représenter une solution efficace et durable à une alimentation saine et régulière, leur accès étant limité et l'approvisionnement dépendant essentiellement des dons et des modestes ressources financières dont elles disposent. (p. 50)

Pour leur part, McAll et ses collègues (2015) indiquent que :

Ces stratégies représentent pour la plupart des interventions de mitigation de l'insécurité alimentaire dans une approche caritative; elles cherchent à répondre aux besoins immédiats de la population, sans s'intéresser aux causes primaires liées à la pauvreté, et présentent une efficacité limitée. (p. 28)

Le souhait d'une intervenante est que les personnes « n'aient plus à dépendre du dépannage » (E1). Si les conditions de vie des participantes ne demandaient pas de soutien alimentaire, l'organisme n'offrirait pas cette mesure d'urgence.

Conclusion

La sécurité alimentaire des femmes fréquentant l'OBNL Afrique au Féminin, issues très majoritairement de l'immigration, apparaît influencée par de nombreux facteurs. Néanmoins, si différentes dimensions de l'insécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité) pourraient être mieux prises en compte, c'est l'accessibilité économique aux aliments qui constitue la principale difficulté. En cela, nos résultats corroborent les constats faits par Fafard St-Germain et Tarasuk (2018), qui établissent que l'accès à une alimentation saine en quantité suffisante, de manière générale, est principalement freiné par le

manque de moyens financiers et, plus généralement, par la précarité économique. La faiblesse de l'aide sociale, la précarité d'emploi, l'embourgeoisement des quartiers populaires et le coût croissant des loyers expliquent en bonne partie pourquoi certaines populations connaissent ces difficultés.

Toutefois, la précarité des femmes fréquentant Afrique au Féminin a également d'autres causes, liées à leur situation de migrante. D'une part, leur statut migratoire leur impose d'effectuer une demande de permis de travail avant d'accéder à un emploi. Or, les délais de traitement ne cessent d'augmenter. Cournoyer (2022) indique qu'en juin 2022 on enregistrait un temps d'attente de l'ordre de 10 à 11 mois. D'autre part, la difficulté à faire reconnaître les diplômes et les expériences de travail confine bien souvent les femmes dans des emplois mal rémunérés, précaires et parfois sans lien avec leurs véritables compétences.

D'un point de vue social, les femmes fréquentant l'OBNL, nouvellement arrivées au pays, ne disposent en général que d'un réseau fort limité et ne peuvent ainsi pas compter sur l'entraide en cas de difficulté. Plusieurs sont même très isolées et peinent à établir des contacts avec d'autres, à aller chercher l'aide et les services dont elles auraient pourtant besoin, notamment en raison de la barrière linguistique. Et s'il s'agit des difficultés principales, d'autres, liées aux rôles de genre issus de leur contexte culturel, au statut matrimonial ou au fait d'être responsable d'enfants, ont également une incidence importante.

Notre recherche a permis de souligner des retombées sociales et territoriales d'Afrique au Féminin, organisme qui intervient dans le quartier Parc-Extension depuis 30 ans. À cet effet, les résultats montrent que les façons de faire propres à l'organisme permettent d'agir spécifiquement sur la précarité des femmes. En cela, l'action de l'OSBL se distingue des pratiques communautaires plus conventionnelles, qui ne prennent pas toujours en compte la diversité des femmes, leur parcours et leur situation (Gauthier, 2015). L'organisme, fondé par et pour les femmes majoritairement issues de l'immigration, rend *visibles* les conditions dans lesquelles elles évoluent (Gauthier, 2015). La

mise en commun des difficultés constitue une façon de faire de l'organisme et permet de lutter contre l'isolement que la précarisation peut faire ressentir.

Grâce à son service d'aide alimentaire, l'organisme contribue à combler des besoins à très court terme, voire urgents. Considérant que le statut de femme, d'épouse et de mère confère à plusieurs femmes fréquentant Afrique au Féminin un rôle particulier dans l'alimentation de la famille, l'aide alimentaire permet de combler des besoins physiques, mais contribue aussi à procurer une certaine paix d'esprit, un sentiment du devoir accompli, ce qui leur offre par le fait même une plus grande disponibilité d'esprit pour apprendre le français ou faire des activités contribuant à leur épanouissement.

En outre, l'organisme est sensible au fait que sa clientèle cible est majoritairement composée de personnes issues de l'immigration, donc de cultures alimentaires variées et différentes de celles de la majorité du Québec. Il cherche, par différents moyens, à offrir une aide adaptée aux régimes alimentaires des participantes, parfois distincts des préférences alimentaires générales. Or, au-delà de cette diversité des origines, de la culture et des parcours, la clientèle cible fait face à des enjeux communs d'adaptation à la société québécoise. Pour cela, l'organisme intervient sur des éléments à plus long terme, ce qui permet d'outiller les femmes fréquentant le centre à intégrer la société, à maîtriser ses fonctionnements, à accéder aux services dont elles ont besoin et, si elle le souhaite, à un emploi stable, à la hauteur de leurs compétences et convenablement rémunéré.

Malgré tout, les possibilités d'agir de tels organismes sur certaines difficultés que connaissent les femmes immigrantes sont fort limitées. Afrique au Féminin permet surtout de soulager certaines sphères de la vie des femmes.

La concentration d'organismes communautaires, d'acteurs publics et privés ainsi que d'institutions plus ou moins sensibles à la situation migratoire et au caractère multiculturel des résidents et résidentes de Parc-Extension facilite l'accueil et l'intégration des femmes aux trajectoires diverses.

Or, l'accès à des logements dans le quartier, pour elles et leur famille, est actuellement menacé. Par le fait même, cela met en péril la capacité des organismes comme Afrique au Féminin à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans leur quête d'épanouissement.

Enfin, la récente reprise par le Centre de services scolaires de Montréal (Saulnier, 2022) de l'édifice

dans lequel se trouve Afrique au Féminin ainsi que différents organismes communautaires aux fins de réhabilitation risque de conduire à une déstructuration de l'écosystème veillant au bien-être d'une population précaire, vulnérable et isolée. Les changements profonds dans Parc-Extension qui ont des impacts sur le milieu communautaire et sur les populations restent à documenter.

RÉFÉRENCES

- Adam, C. et Potvin, L. (2017). Understanding exclusionary mechanisms at the individual level: A theoretical proposal. *Health Promotion International*, 32(5), 778-789. <https://doi.org/10.1093/heapro/daw005>
- Afrique au Féminin. (2021). *Accueil*. <http://www.afriqueaufeminin.org>
- Bellemare, K. (2015). *La déqualification des immigrantes universitaires : le rôle de l'origine ethnique* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13585/Bellemare_Karine_2015_these.pdf
- Boire, M. (2020). La littératie alimentaire : zoom sur un concept émergent. *Magazine 100*, 1, 6-13. <https://www.actalia-innovation.com/la-litteratie-alimentaire-zoom-sur-un-concept-emergent>
- Boucher, M.-P. et Noiseux, Y. (2018). Austérité, flexibilité et précarité au Québec : la fuite en avant. *Labour/Le Travail*, 81, 119-157. <https://www.jstor.org/stable/44820627>
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, 34, 13-21. <https://doi.org/10.7202/005065ar>
- Centraide du Grand Montréal. (2020). *Villeray, Saint-Michel, Parc-Extension : analyse territoriale 2019-20*. <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>
- Chicha, M.-T. (2012). Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal. *Revue Femmes et droit*, 24(1), 82-113. <https://doi.org/10.3138/cjwl.24.1.082>
- Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83. <https://doi.org/10.3917/ars.213.0066>
- Cloutier, G. (2005). *Femmes immigrantes et organismes communautaires : partage d'histoires et de savoirs* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/17780>
- Cournoyer, M. (2022, 14 juin). Pour un permis de travail temporaire du Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/722520/pour-un-permis-de-travail-temporaire-du-quebec>
- Couturier, E.-L. et Fortin, M. (2021). *Effets de la crise sanitaire sur le milieu communautaire : portrait de la situation pour les organismes du Québec*. IRIS. https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_crise_et_communautaire_WEB.pdf
- Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville : pour une géographie sociale du genre. *Annales de géographie*, 684, 107-127. <https://doi.org/10.3917/ag.684.0107>
- Doyon, M. et Klein, J.-L. (dir.). (2019). *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*. PUQ.
- Ducas, I. et Chamberland, M. (2020, 10 mai). Isolés ensemble dans le quartier Parc-Ex, à Montréal. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-10/isoles-ensemble-dans-le-quartier-parc-ex-a-montreal>
- Enriquez, D. et Klein, J.-L. (2019). La désertification alimentaire à Montréal : logique économique et réponse sociale. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale* (p. 21-43). PUQ.
- Fafard St-Germain, A.-A. et Tarasuk, V. (2018). Prioritization of the essentials in the spending patterns of Canadian households experiencing food insecurity. *Public Health Nutrition*, 21(11), 2065-2078. <https://doi.org/10.1017/S1368980018000472>

- Favretti, E. (2011). *Parc-Extension, 100 ans d'histoire*. Centre d'histoire de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_vsp_fr/media/documents/rech_bilan_parc_extension.pdf
- Fillieule, O. (2008). *Travail militant, action collective et rapport de genre* [Travaux de science politique n° 36]. Université de Lausanne. <https://isidore.science/document/10670/1.m6np1p>
- Francequin, G. (2010). Femmes, travail précaire et santé. Dans Y. Clot et D. Lhuillier (dir.) *Travail et santé* (p. 189-209). Érès.
- Gauthier, C.-A. (2015). Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec. *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 98-110. <https://doi.org/10.7202/1033278ar>
- Gervais, L.-M. (2022, 7 juillet). Accès aux garderies subventionnées pour les demandeurs d'asile : Québec en appelle d'une décision. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/730596/quebec-en-appelle-de-la-decision-qui-donnait-acces-aux-garderies-aux-demandeurs-d-asile>
- Girard, A. (2013). *Migrer, cuisiner et manger dans un espace social alimentaire transculturel : le cas d'immigrants de première génération à Montréal* [Thèse de doctorat inédite]. Université du Québec à Montréal.
- Girard, A. et Sercia, P. (2013). Immigration and food insecurity: Social and nutritional issues for recent immigrants in Montreal, Canada. *International Journal of Migration, Health and Social Care*, 9(1), 32-45. <https://doi.org/10.1108/17479891311318566>
- Guy, F. (2013). G. Di Méo, Les murs invisibles : femmes, genre et géographie sociale. *Géocarrefour*, 88(2), 160. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8282>
- Janin, P. et Dury, S. (2012). Les nouvelles frontières de la sécurité alimentaire : une réflexion prospective. *Cahiers Agricultures*, 21(5), 285-292. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0585>
- Klein, J.-L. et Champagne, C. (dir.). (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*. PUQ.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Tremblay, D.-G. (2011). Les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 14-27). PUQ.
- Labbé, É, Moulin, J. J., Guéguen, R., Sass, C., Chatain, C. et Gerbaud, L. (2007). Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. *La Revue de l'États*, 53(1), 3-49. <https://doi.org/10.3917/rlli.053.0003>
- Loisy, C. (2000). Pauvreté, précarité, exclusion : définitions et concepts. Dans Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, *Les travaux de l'Observatoire 2000* (p. 23-52). République de France. <https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2000.pdf>
- Mathieu, N. (1997). Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale. *Cybergeo : revue européenne de géographie*, 33, 1-10. <https://journals.openedition.org/cybergeo/5432>
- McAll, C., Van de Velde, C., Charest, R., Dupéré, S., Roncarolo, F., McClure, G., Régimbal, F., Lupien, P.-L., Llobet, M., Berti, F., Mazaeff, C., Villet, C., Ngnafu, M., Estany, M. L., Monfort, P. D. et Berti, F. (2015). Inégalités sociales et insécurité alimentaire : réduction identitaire et approche globale. *Revue du CRÉMIS*, 8(2). <https://cremis.ca/publications/articles-et-medias/inegalites-sociales-et-insecurite-alimentaire-reduction-identitaire-et-approche-globale>
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans & côté tenue de soirée*. Presses de l'Université du Québec.
- Nicolas, J. (2021). *Recherche sur les impacts de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome*. Observatoire de l'ACA. https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2022/05/OACA_Rapport-sondage-2021.pdf
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2018). *La sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94. <https://doi.org/10.7202/011227ar>
- Pierret, R. (2013). Qu'est-ce que la précarité? *Socio : la nouvelle revue des sciences sociales*, 2, 307-330. <https://doi.org/10.4000/socio.511>
- Popay, J., Enoch, E., Johnston, H. et Rispel, L. (2008). *Understanding and tackling social exclusion*. World Health Organization. https://www.who.int/social_determinants/knowledge_networks/final_reports/sekn_final%20report_042008.pdf?ua=1

- Popay, J., Enoch, E., Johnston, H. et Rispel, L. (2010). *Social Exclusion Knowledge Network (SEKN): Scoping of SEKN and proposed approach*. World Health Organization. https://www.researchgate.net/publication/228363935_Social_exclusion_knowledge_network_SEKN_scoping_of_SEKN_and_proposed_approach
- Prud'Homme, I. (2022). *La quête d'intégration des femmes vivant à Parc-Extension : l'impact de l'organisme Afrique au Féminin sur l'amélioration de leurs conditions de vie* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Racine, S. (2003). *De la pauvreté à la sécurité alimentaire : analyse d'un glissement épistémologique et sémantique socio-sanitaire* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Montréal.
- Ramadier, T. (2007). Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position? Dans J.-Y. Authier, M.-H. Bacqué et F. Guérin-Pace (dir.), *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales* (p. 127-138). La Découverte.
- Santé Montréal. (2022). *Santé émotionnelle : le point sur la santé des Montréalais en période de pandémie*. Gouvernement du Québec. <https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/situation-du-coronavirus-covid-19-a-montreal/point-sante/sante-emotionnelle>
- Santibanez, E. (2018). *Les initiatives communautaires et de l'économie sociale de lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : le cas des expérimentations favorisées par parole d'exclus dans deux quartiers de Montréal-Nord* [Thèse de doctorat inédite]. Université du Québec à Montréal.
- Saulnier, F.-A. (2022). 15 organismes forcées de quitter leurs locaux d'ici juin dans Parc-Extension, *Bulletin du 15-18*. https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/425801/organismes-communautaires-parc-extension-montreal-locaux?fbclid=IwAR0yKxG8jd8RNoXVRUnlihwahIj7afGfS88V9iE9_pCkuCj2Ifi_u6gFFE
- Shaw, H. J. (2006). Food deserts: Towards the development of a classification. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 88(2), 231-247. <https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.2006.00217.x>
- Sordes-Ader, F. et Tap, P. (2002). Précarité socio-économique et vulnérabilité. *Pratiques psychologiques*, 4, 66-78. https://www.researchgate.net/publication/352544582_Sordes-Ader_F_Tap_P_2002_Precarite_socio-economique_et_vulnerabilite_Pratiques_psychologiques_4_66-78
- Statistique Canada. (2016). *Abordabilité du logement*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-229-x/2009001/envir/hax-fra.htm>
- Statistique Canada. (2017a). *Profil du recensement, Recensement de 2016, Montréal* [Document de recherche n° 98-316-X201600]. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=2466023&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=3&type=1>
- Statistique Canada. (2017b). *Profil du recensement, Recensement de 2016, secteur 4620224.00* [Document de recherche n° 98-316-X2016001]. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CT&Code1=4620224.00&Geo2=CMACA&Code2=462&SearchText=4620224.00&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=3&type=0>
- Tarasuk, V. (2001a). A critical examination of community-based responses to household food insecurity in Canada. *Health Education and Behavior*, 28(4), 487-499. <https://doi.org/10.1177/109019810102800408>
- Tarasuk, V. (2001b). *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/saine-alimentation/rapports-politique-nutrition/document-travail-insecurite-alimentaire-individuelle-menages-2001.html>
- Tircher, P. et Zorn, N. (2020). *Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations*. Observatoire québécois des inégalités. [https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYmZxftbWtVt3IBEC/c/asset/files/OQI%20-%20Ine%CC%81gaux%20face%20au%20coronavirus\(3\).pdf](https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYmZxftbWtVt3IBEC/c/asset/files/OQI%20-%20Ine%CC%81gaux%20face%20au%20coronavirus(3).pdf)
- Touzard, J.-M. et Temple, L. (2012). Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche? *Cahiers Agricultures*, 21(5), 293-301. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0577>
- Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi – Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, 61, 81-95. <https://doi.org/10.7202/038473ar>

Vinet, J. (2019). Les multiples visages de la pauvreté. Dans D. Fillion et J. Vinet (dir.), *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux* (2^e éd., p. 1-34). Fides Éducation.

Yerochewski, C. (2014). *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité : travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et dans le monde* (1^{re} éd.). PUQ.